

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue d'enseignement

DÉCOUVRIR L'UNIVERS DRAMATIQUE – COURS OPTIONNEL 2

FRA-5206-2

Décembre 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	4
La pondération	4
Les savoirs.....	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve	5
L'outil de collecte de données	5
Le matériel autorisé	5
Les outils de jugement	6
Le seuil de réussite.....	6
La reprise.....	6
Annexe	7
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation³</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médias • Vivre-ensemble et citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langues <p>Familles de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir des univers littéraires • Découvrir des œuvres de création • Poser un regard critique 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Français, langue d'enseignement <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir l'univers dramatique
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétence disciplinaire 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire et apprécier des textes variés <p>Compétence disciplinaire 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer oralement selon des modalités variées 	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication langagière • Grammaire du texte • Lexique • Diversité de la langue • Langue orale
Critères d'évaluation	
<p>Critères d'évaluation de la compétence 1</p> <p>1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes</p> <p>1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes</p> <p>1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes</p> <p>1.4 Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes</p> <p>Critères d'évaluation de la compétence 3</p> <p>3.1 Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale</p> <p>3.2 Réaction fondée à une production orale</p> <p>3.3 Jugement critique et fondé d'une production orale</p> <p>3.4 Adaptation à la situation de communication</p> <p>3.5 Cohérence des propos</p> <p>3.6 Utilisation d'éléments verbaux appropriés</p>	<p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p>

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

- 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes
 - Cerner le contenu
 - Dégager le point de vue adopté
- 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes
 - Donner une interprétation de certains éléments du texte
 - Justifier son interprétation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du texte et en s'appuyant sur des repères culturels
- 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes
 - Reconnaître et expliquer les effets suscités par le texte
 - Justifier sa réaction en s'appuyant sur ses opinions personnelles, ses valeurs et ses repères culturels
- 1.4 Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes
 - Recourir à des critères d'appréciation
 - Justifier son appréciation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du texte et en s'appuyant sur des repères culturels
- 3.1 Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale
 - Cerner le contenu
 - Dégager le point de vue adopté et justifier ses propos à l'aide d'éléments explicites et implicites issus de la production orale et en s'appuyant sur des repères culturels
- 3.2 Réaction fondée à une production orale
 - Reconnaître et expliquer les effets suscités par la production orale
 - Justifier sa réaction à l'aide d'éléments explicites et implicites issus de la production orale et en s'appuyant sur des repères culturels
- 3.3 Jugement critique et fondé sur une production orale
 - Recourir à des critères d'appréciation
 - Justifier son appréciation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus de la production orale et en s'appuyant sur des repères culturels
- 3.4 Adaptation à la situation de communication
 - Respecter les paramètres de la tâche
 - Utiliser des procédés textuels et linguistiques appropriés
 - Utiliser des éléments paraverbaux et non verbaux appropriés
- 3.5 Cohérence des propos
 - Organiser son texte de façon appropriée
 - Assurer la continuité, la progression et la non-contradiction des éléments du message

3.6 Utilisation d'éléments verbaux appropriés

- Utiliser un vocabulaire approprié
- Construire correctement les phrases
- Marquer correctement les accords sonores

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences est établie en fonction de l'importance relative accordée à chacune d'entre elles dans le cours. La répartition des points s'effectue comme suit :

Compétence 1 « Lire et apprécier des textes variés » : 25 %

Compétence 3 « Communiquer oralement selon des modalités variées » : 75 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont énumérés dans le cours. Ceux qui ont été maîtrisés dans les cours précédents sont également pris en compte. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation des compétences « Lire et apprécier des textes variés » et « Communiquer oralement selon des modalités variées » se tient lors d'une seule séance.

Durée : environ 10 minutes

La composition de l'épreuve

La tâche de l'adulte consiste à témoigner oralement, dans un exposé d'environ 10 minutes, de sa compréhension d'œuvres dramatiques lues et vues, à en donner son interprétation et à faire part de ses réactions en tant que lecteur et spectateur. Il formule ensuite une appréciation critique. La prise de parole s'effectue en classe devant un auditoire d'au moins trois personnes, y compris l'enseignante ou l'enseignant.

Préparation à l'épreuve

- L'adulte lit une pièce de théâtre de son choix et il en voit une autre différente sur vidéo ou, si possible, en salle. Il fait approuver ses choix par son enseignante ou son enseignant. Pour se préparer à sa prise de parole, l'adulte collige l'information pertinente sur une feuille de notes fournie dans le document *Préparation à l'épreuve*.
- Une fois cette étape terminée, l'adulte prépare sa communication orale en élaborant un aide-mémoire qu'il pourra utiliser au moment de sa présentation. Cette préparation se fait de façon autonome, sans l'aide de l'enseignante ou de l'enseignant.

L'outil de collecte de données

- Production orale

Le matériel autorisé

- Aide-mémoire*
- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français (pour la préparation à l'épreuve)
- Support sonore, visuel ou audiovisuel, s'il y a lieu*

* L'aide-mémoire et le support choisi doivent être approuvés par l'enseignante ou l'enseignant. Les notes de l'aide-mémoire doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il s'agit d'une citation. Celle-ci doit être encadrée de guillemets et sa source doit être précisée. Tout aide-mémoire qui contient du texte rédigé d'avance sera retiré.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Lire et apprécier des textes variés » et « Communiquer oralement selon des modalités variées », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁴. Les grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve ainsi que pour chacune des compétences évaluées.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier à partir des mêmes textes dramatiques ou d'œuvres différentes, selon le jugement de l'enseignante ou de l'enseignant.

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue d'enseignement

Cours
Découvrir l'univers dramatique
FRA-5206-2

Compétence 1 : Lire et apprécier des textes variés (25 %)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation / Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes	Relève des éléments très représentatifs du contenu de la pièce lue et le fait de façon élaborée 25	Relève des éléments représentatifs du contenu de la pièce lue 20	Relève des éléments généralement représentatifs du contenu de la pièce lue 15	Relève des éléments peu représentatifs du contenu de la pièce lue 10	Relève des éléments très peu représentatifs du contenu de la pièce lue 5	___ /25
1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes	Donne une interprétation bien fondée de la pièce lue et le fait de façon personnalisée 25	Donne une interprétation bien fondée de la pièce lue 20	Donne une interprétation généralement fondée de la pièce lue 15	Donne une interprétation peu fondée de la pièce lue 10	Donne une interprétation très peu fondée de la pièce lue 5	___ /25
1.3 Réaction fondée à l'égard d'un ou de plusieurs textes	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente et élaborée 20	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente 16	Exprime sa réaction et la justifie de façon satisfaisante 12	Exprime sa réaction et la justifie de façon plus ou moins satisfaisante 8	Exprime sa réaction sans la justifier 4	___ /20
1.4 Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes	Formule un jugement critique bien fondé et le fait de façon élaborée 30	Formule un jugement critique bien fondé 24	Formule un jugement critique suffisamment fondé 18	Formule un jugement critique peu fondé 12	Formule un jugement critique très peu fondé 6	___ /30

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence ___/100 X 0,25 : _____ / 25

Compétence 3 : Communiquer oralement selon des modalités variées – Exposé oral (75 %)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Les critères 3.4 à 3.6 portent à la fois sur la pièce lue et sur la pièce vue.

Critères d'évaluation \ Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
3.1 Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale	Relève des éléments très représentatifs du contenu de la pièce vue et le fait de façon élaborée 15	Relève des éléments représentatifs du contenu de la pièce vue 12	Relève des éléments généralement représentatifs du contenu de la pièce vue 9	Relève des éléments peu représentatifs du contenu de la pièce vue 6	Relève des éléments très peu représentatifs du contenu de la pièce vue 3	___ /25
	Donne une interprétation bien fondée de la pièce vue et le fait de façon élaborée 10	Donne une interprétation bien fondée de la pièce vue 8	Donne une interprétation généralement fondée de la pièce vue 6	Donne une interprétation peu fondée de la pièce vue 4	Donne une interprétation très peu fondée de la pièce vue 2	
3.2 Réaction fondée à l'égard d'une production orale	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente et élaborée 10	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente 8	Exprime sa réaction et la justifie de façon satisfaisante 6	Exprime sa réaction et la justifie de façon plus ou moins satisfaisante 4	Exprime sa réaction sans la justifier 2	___ /10
3.3 Jugement critique et fondé sur une production orale	Formule un jugement critique bien fondé et le fait de façon élaborée 10	Formule un jugement critique bien fondé 8	Formule un jugement critique suffisamment fondé 6	Formule un jugement critique peu fondé 4	Formule un jugement critique très peu fondé 2	___ /10
3.4 Adaptation à la situation de communication	Respecte les paramètres de la tâche et personnalise sa présentation 5	Respecte les paramètres de la tâche 4	Respecte généralement les paramètres de la tâche 3	Respecte peu les paramètres de la tâche 2	Respecte très peu les paramètres de la tâche 1	___ /25
	Utilise des moyens appropriés, variés et efficaces pour favoriser la communication 20	Utilise des moyens appropriés pour favoriser la communication 16	Utilise des moyens généralement appropriés pour favoriser la communication 12	Utilise des moyens peu appropriés pour favoriser la communication 8	Utilise des moyens très peu appropriés pour favoriser la communication 4	

Compétence 3 : Communiquer oralement selon des modalités variées – Exposé oral (75 %) (Suite)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Les critères 3.4 à 3.6 portent à la fois sur la pièce lue et sur la pièce vue.

Critères d'évaluation \ Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
3.5 Cohérence des propos	Respecte les règles de la cohérence textuelle et livre un message particulièrement bien articulé 10	Respecte les règles de la cohérence textuelle 8	Respecte généralement les règles de la cohérence textuelle 6	Respecte peu les règles de la cohérence textuelle 4	Respecte très peu les règles de la cohérence textuelle 2	___/10
3.6 Utilisation d'éléments verbaux appropriés	Utilise la langue orale sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs 20	Utilise la langue orale en faisant peu d'erreurs 16	Utilise la langue orale de façon généralement correcte 12	Utilise la langue orale en faisant de nombreuses erreurs 8	Utilise la langue orale en faisant de très nombreuses erreurs 4	___/20

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence ___/100 X 0,75 : ___/75

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 